



Fédération Equestre Romande

*AEN, ASCJ, AVSH, FFSE, FGE, SCV
ASRE, CR, PSR, RWRA*

Cahier des charges - Finales romandes FER

Mars 2025

Les finales romandes constituent pour la FER une manifestation de grande importance et sont l'occasion pour celle-ci de se faire mieux connaître. Dans cette optique, le présent cahier des charges définit le cadre des Championnats Romands pour toutes les disciplines et les tâches incombant à l'organisateur.

1. Champ d'application

Ce document définit le cadre et les obligations liées à l'organisation des Finales des Championnats Romands de chaque discipline afin de leur assurer un retentissement certain

2. Epreuves

- 2.1 Les épreuves des finales se déroulent selon les règlements FER en vigueur pour les différentes disciplines et catégories.
- 2.2 Toutes les finales de saut d'obstacle R-N-J/Y-Poneys ont lieu le même week-end, en principe au début du mois d'octobre.
- 2.3 L'organisateur veillera à ne pas surcharger le programme de la manifestation et à prévoir suffisamment de temps pour l'attribution des médailles et des prix.
- 2.4 Avant de soumettre les propositions à Swiss Equestrian, l'organisateur les soumettra au délégué technique FER de la discipline.
- 2.4 L'organisateur établira le programme de la manifestation d'entente avec le délégué technique FER.

3. Infrastructure

- 3.1 Les finales romandes se déroulent en principe à l'extérieur sur un terrain en rapport avec les épreuves. En tous les cas le délégué technique FER doit donner son accord.
(Selon les disciplines des exceptions peuvent être accordées).
- 3.2 Le secrétariat du concours doit être capable d'éditer rapidement les listes de départs, les classements intermédiaires et finaux et de les mettre à disposition de la presse et du public.
- 3.3 L'organisateur doit prévoir des écuries confortables si la manifestation se déroule sur plus d'un jour et le prix des box ne doit pas dépasser CHF 100.-
- 3.5 Une cantine correspondant à la manifestation sera exploitée. L'organisateur veillera à ce que les invités et le public puissent se ravitailler rapidement et de manière satisfaisante à des conditions normales.

4. Prix et médailles

- 4.1 L'organisateur s'engage à distribuer tous les prix, plaques et flots selon les règlements FER.
- 4.2 Les médailles et les écharpes sont fournies par la FER.
- 4.3 Les couvertures des champions sont fournies par la FER

Co-sponsors:



- 4.4 Si l'organisateur prévoit de remettre des couvertures au 2^{ème} et 3^{ème}, celles-ci porteront la mention « Championnat Romand »
- 4.5 Pour la remise des médailles, l'organisateur doit prévoir un podium pour les 3 médaillés.

5. Invitation

L'organisateur doit prévoir un apéritif officiel auquel seront invités les sponsors de la FER, ainsi que le délégué du comité de la FER et le délégué technique de la discipline.

6. Presse

- 6.1 L'organisateur désignera un responsable des contacts avec la presse. Celui-ci se chargera des contacts avec les journalistes avant et pendant le concours.
- 6.2 L'organisateur transmettra aux rédactions concernées les résultats des épreuves.
- 6.3 Le site de la FER peut servir de support à l'information des journalistes avant et après le concours.
- 6.4 Un photographe sera chargé de mettre à disposition de la presse quelques clichés des champions.

7. Divers

- 7.1 L'organisateur consultera le règlement de chaque discipline pour se référer aux différentes spécificités.
- 7.2 Le délégué technique FER est chargé de conseiller l'organisateur avant et pendant la manifestation
- 7.2 Le délégué technique discutera avec le comité de la FER toutes dérogations à ce règlement avant d'accepter toutes exceptions.
- 7.3 Le site de la FER peut servir de support à l'information avant et après le concours.
- 7.3 En attribuant le Championnat Romand, la FER remettra à l'organisateur ce cahier des charges, lequel s'engage à appliquer toutes les dispositions du présent cahier des charges.
- 7.4 Toutes modifications ultérieures ou questions seront traitées par le comité de la FER dans les plus brefs délais.

8. Approbation du présent cahier de charges

Ce cahier de charges a été approuvé par le comité de la FER en mai 2025

Co-sponsors:



**Annexe au cahier des charges
Pour l'organisation des finales des championnats romands**

DIRECTIVES « SPECIAL SPONSOR »

CE QUI VOUS EST DEMANDE :

1. Propositions / Libretto

- Mention du sigle dans les propositions et les libretti, programmes, flyer, affiches et autres

2. Annonces

- Placement d'une page publicitaire gratuite sur les publications éditées par les organisateurs des finales romandes

3. Presse / Media

- Mention du co-sponsoring dans tous les articles remis à la presse et les publications émises
- Annonces des résultats à la presse dès la clôture de la manifestation avec mention des sponsors de la FER.

4. Manifestation

- Envoi du programme de la manifestation aux sponsors
- Invitation, d'au moins, un représentant des sponsors aux épreuves des finales des championnats romands
- Dès la fin des championnats, envoi de quelques photos de la manifestation aux différents sponsors et à la FER

5. Moyens publicitaires

- une surface publicitaire est gratuitement réservée à la pose d'une banderole fournie par le sponsor
- le sponsor a la possibilité d'annexer du matériel publicitaire (brochures, pub, etc.) au courrier envoyé par l'organisateur

EN CONTRE PARTIE :

- **La FER** verse une subvention dès que l'organisateur envoie une facture avec ses coordonnées bancaires ou no de CCP, au caissier de la FER, soit à :
Carol Läser, 1 Place du Dizenier, 1226 Thonex
e-mail : caissier@ferfer.ch ou carol.laser@gmail.com

Dernier délai pour les envois de facture : 30 octobre de l'année en cours
Fin de l'année les factures non présentées ne pourront plus être honorées

Co-sponsors:



- Les médailles et les écharpes sont fournies et offertes par la FER.
- La couverture du champion labélisée EPONA/FER est offerte par Epona (saut, poneys, et dressage)

CHF 11'500.- pour le saut, finales R, N et Poneys

CHF .- pour le saut, finales Juniors R et N (voir * spécial)

CHF 3'000.- pour le dressage 3 catégories (en principe de 15 partants)

CHF 1'000.- pour l'attelage

CHF 500.- pour le trec

Subventions finales ch R Juniors 120&130

2 formules proposées par le Cavalier Romand , au choix de l'organisateur des finales, prière d'avertir le CR de la formule privilégiée début septembre

- **(A) 4'000 frs** = formule actuelle (exclusivité = Prix Le Cavalier Romand) avec augmentation du soutien financier de 25% (4'000 contre 3'000)
- **(B) 1'500 frs** = Le Cavalier Romand parraine les finales, mais n'en est pas le sponsor principal (= Prix Dupont parrainé par Le Cavalier Romand). Une présence à la remise des prix et annonce au micro (après le sponsor principal, bien sûr) est demandée.

Les banderoles, les films des logos et les adresses des personnes de contact « sponsor » peuvent être obtenus chez : Manuela de Kalbermatten

e-mail : manu@de-k.ch

portable : 079 502 68 73

Les championnats romands de saut ont lieu chaque année à la même période, soit le 1^{er} week-end d'octobre

Adresses Sponsors FER / Championnats Romands

Co-sponsors des finales romandes 2025

EPONA

Monsieur Charles Perraudin
Directeur Général
Av. de Béthusy 54
CP - 162
1000 Lausanne 12

Le Cavalier Romand

Par sa Rédactrice en Chef
Madame Elisa Oltra
Et Par son Editeur
Monsieur Alban Poudret
Rue du Port 24
1009 Pully

Co-sponsors:

epona.
votre animal, son assurance

Le Cavalier
Romand


HYPONA
si Hippeligt AGROBS

Co-sponsors:



Le Cavalier
Romand

